

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance n°27 du 24 mai 2018

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 18 mai 2018 Date d'affichage : 18 mai 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 21 Votants : 26

L'an deux mil dix huit, le vingt quatre mai, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle Raymond Berrivin, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

#### Étaient présents :

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN M. Pascal HOUEIX, Mme Chantal de SARAN, M. Alain WURTZ, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. The Hung PHAM, M. Christophe LHARDY, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Dominique LETERME, M. Amar HADDOU.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Roseline DROUIN

Mme Sylvette AMESTOY

M. Yves RIPOCHE

Mme Linda HELLA

Mme Emmanuelle AVERTY

avait donné pouvoir à Mme Elvira JAOUËN

avait donné pouvoir à M. Mathieu UHL

avait donné pouvoir à Mme Isabelle THENON

avait donné pouvoir à M. Pascal CRAFFK

avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE

#### Absents non excusés :

M. Philippe MAILLARD

Mme Karine VASSELIN

M. Jean DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Hussen KEBE, en tant que secrétaire de séance, procède à l'appel.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

### APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour et 2 abstentions (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS), approuve le procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2018.

### 00 - DONNER ACTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2018-010 à n°2018-018).

#### <u>01 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour et 2 abstentions (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, se prononce favorablement sur les modifications proposées au tableau des effectifs.

# 02 - CONSTITUTION DU COMITE TECHNIQUE (CT) COMMUN ENTRE LA VILLE ET LE CCAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour, se prononce favorablement sur la constitution d'un comité technique commun Ville-CCAS.

### 03 – NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE ET RECUEIL DES VOTES DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, par 26 voix pour, se prononce favorablement sur :

- le nombre de 3 représentants titulaires et suppléants du personnel désignés au CT
- le nombre de 3 représentants titulaires et suppléants de la collectivité territorial désignés au CT
- le recueil du vote des représentants de la collectivité par voix délibérative

# <u>04 - CONSTITUTION DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) COMMUN ENTRE LA VILLE ET LE CCAS</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour, se prononce favorablement sur la constitution d'un CHSCT commun Ville-CCAS.

### 05 - NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL, ET RECUEIL DES VOTES DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, par 26 voix pour, se prononce favorablement sur :

- le nombre de 3 représentants titulaires du personnel désignés au CHSCT
- le nombre de 3 représentants titulaires de la collectivité territorial désignés au CHSCT
- le recueil du vote des représentants de la collectivité par voix délibérative.

#### <u>06 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION</u>

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, par 26 voix pour, approuve le compte de gestion 2017,

### 07 - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, à la majorité par 23 voix pour (Mme la Maire n'ayant pas pris part au vote) et 2 abstentions, abstentions (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS) adopte le compte administratif 2017.

| Résultat de l'exercice           | Fonctionnement | Investissement |
|----------------------------------|----------------|----------------|
| A Dépenses                       | 7 271 432,74 € | 1 434 263,95 € |
| B Recettes                       | 6 801 865,80 € | 1 187 154,94 € |
| C Solde d'exécution (B-A)        | -469 566,94 €  | -247 109,01 €  |
| Résultat intermédiaire           | Fonctionnement | Investissement |
| C Solde d'exécution              | -469 566,94 €  | -247 109,01 €  |
| D Solde reporté N-1              | 1 781 057,60 € | 251 771,10 €   |
| E Résultats intermédiaires (D-C) | 1 311 490,66 € | 4 662,09 €     |
| Solde des RAR                    | Fonctionnement | Investissement |
| F Restes à réaliser N-1          |                | 38 896,37€     |
|                                  |                |                |
| G Résultat cumulé                | 1 311 490,66 € | 43 558,46€     |

#### 08 - ADOPTION DE TARIFS SPECIFIQUES POUR LES ENFANTS BENEFICIANT D'UN PAI **POUR ALLERGIE ALIMENTAIRE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 26 voix pour, adopte les nouveaux tarifs spécifiques proposés dans les structures périscolaires pour les accueils du soir et de loisirs des enfants bénéficiant d'un PAI pour raison d'allergie alimentaire.

### 09 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ECOLE SAINT-LOUIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 26 voix pour, se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention à l'école Saint-Louis d'un montant de 9 645,24 €.

# 10 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FNACA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 26 voix pour, se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention à l'association FNACA d'un montant de 160,00 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h45.

Elvira JAOUEN

Maire de Courdina Conseillère Régionale d'Ilé de-France